

☞ Les candidat(e)s **RETENU(E)S** seront averti(e)s en mai de leur admission.

- ☞ Joindre un chèque de 180 euros de confirmation définitive d'inscription (déductible de la scolarité). Cette somme ne sera remboursée qu'en cas d'échec au baccalauréat (adresser photocopie du relevé de notes).
- ☞ Ils devront alors adresser fin juin ou début juillet au lycée Saint-Paul une **photocopie de leur relevé de notes au baccalauréat attestant de leur succès ainsi que le bulletin du 3^{ème} trimestre.**

☞ Les candidat(e)s **SUR LISTE D'ATTENTE** seront averti(e)s en mai.

- ☞ Ils nous adresseront également la photocopie de leurs résultats au baccalauréat s'ils confirment leur demande. Ils seront admis en fonction des places disponibles en juillet / août et verseront alors la somme de 180 euros (comme ci-dessus).

☞ Les candidat(e)s **REFUSE(E)S** seront avisé(e)s dans les meilleurs délais mais les dossiers ne seront pas retournés : n'envoyez pas d'originaux mais simplement des copies.

Le règlement du lycée prévoit que les cours sont obligatoires.
La demande d'inscription au lycée vaut acceptation, bien entendu, de cette disposition du règlement intérieur.

Comment avez-vous connu le lycée Saint-Paul ? (forum, portes ouvertes, bouche à oreille, CIO ... ?) :

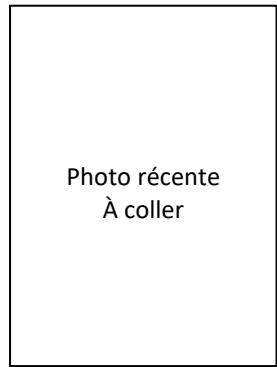
Fait à _____ le _____

Signatures obligatoires :

Candidat : _____ Parents : _____

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité (1 collée sur le dossier, l'autre jointe aux documents)
- Photocopie du livret de famille (parents + enfants)
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève
- 1 lettre de motivation manuscrite
- 1 Curriculum vitae précisant les différentes expériences et leurs apports au regard du projet de concours
- Copie des 3 bulletins trimestriels de 1^{ère}
- Copie des bulletins de terminale (1^{er} et 2^{ème} trimestres) – Vous nous adresserez le 3^{ème} trimestre ultérieurement.
- 1 chèque de 22 euros



NOM :

PRENOM :

DEMANDE D'INSCRIPTION CLASSE PASSERELLE AUX ETUDES PARAMEDICALES

Consolidation des acquis et préparation à la poursuite d'études supérieures :

- ✓ Ergothérapeute
- ✓ Psychomotricien
- ✓ Audioprothésiste
- ✓ Pédicure – Podologue
- ✓ Orthoptiste
- ✓ Ostéopathe
- ✓ Manipulateur en imagerie médicale
- ✓ Kinésithérapeute
- ✓ Infirmier
- ✓ Laborantin d'analyses médicales

Poursuite d'études envisagée :

Dossier d'inscription à retourner au lycée dès réception de votre bulletin du 2^{ème} trimestre de terminale.

(Les dossiers parvenus en juin seront examinés uniquement si des places se libèrent suite à des désistements). Aucune inscription sur Internet !

LYCEE PRIVE POLYVALENT SAINT-PAUL
38 Route de la Bassée 62300 LENS CEDEX
Tél. 03.21.13.56.10 - Fax : 03.21.13.56.19

Mail.contact@lyceestpaul-lens.fr - Site : http://www.lyceestpaul-lens.fr

